APPEL À LA MOBILISATION !

Pour la défense des libertés syndicales et du droit de grève

LE 19 MARS À 11H DEVANT L'ENTREPRISE BASTIDE CONFORT MEDICAL

3035 ROUTE DE SANDILLON À ST DENIS EN VAL

La CGT ne laissera aucun patron se donner le droit de réprimer des salariés et nous serons solidaires avec tous nos camarades qui subissent la tyrannie de nos exploiteurs !

L'entreprise Bastide confort médical, grand groupe dans le domaine medico technique, organise la chasse aux sorcières dans son agence du Loiret, les seuls méfaits des salariés, avoir osés utilises leur droit de grève et tentent de mettre en place un syndicat cgt dans cette entreprise.Dès la première journée de grève en janvier dernier un premier gréviste a été licencié, suite à une deuxième grève en février, un deuxième gréviste est mis à pied à titre conservatoire et est convoqué à un entretien en vue d'un licenciement le 19 mars prochain à 11h30.

Le groupe bastide confort médical multiplie les menaces, les pressions et les sanctions disciplinaires contre ses salariés et contre même la fédération de CGT Chimie et contre l'Union Départementale cgt 45. Ils se permettent tout, alors, nous leur imposerons nos luttes !

NOUS ALLONS DÉMONTRER À CE PATRON QUE LE RESPECT DES DROITS DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS N'EST PAS UNE OPTION MAIS UNE OBLIGATION ET QUE LA CGT EST ET RESTERA TOUJOURS MOBILISÉE CONTRE CES PRATIQUES MOYENÂGEUSES !

La FNIC CGT et l'UD CGT 45 avec les salariés et syndiqués de Bastide confort médical appellent l'ensemble de ses syndicats, militants à se rassembler puissamment le 19 mars pour dénoncer d'une part les pratiques scandaleuses de cette entreprise et d'autre part être solidaire de nos camarades qui subissent un enfer.

QUAND ON TOUCHE À L'UN D'ENTRE NOUS ON TOUCHE À TOUTE LA CGT !

CAMARADES, SOYONS NOMBREUX ET NOMBREUSES

LE 19 MARS A PARTIR DE 11H DEVANT L'ENTREPRISE !

© communication FNIC. 2026/TE/IL/2026-0428